

Focus : les accidents de sport dans le Baromètre santé 2005

L'enquête Baromètre santé 2005 menée auprès des personnes âgées de 12 à 75 ans est une source de données pertinentes pour les accidents de sport et de loisirs. Selon cette enquête (1), près d'une personne sur dix (9,8 %) déclare avoir subi, au cours des douze derniers mois, au moins un accident suffisamment grave pour avoir entraîné une consultation médicale. Les hommes sont les plus touchés (12,1 % chez les hommes vs 7,7 % chez les femmes) et les plus jeunes (15,7 % chez les 12-25 ans vs 8,1 % chez les 26-75 ans)

Les accidents de sport et de loisirs, dont les accidents de vélo, représentent la troisième cause d'accidents déclarée au cours des douze derniers mois avec 2,9 % de personnes concernées (Tableau 1), derrière les accidents de travail ou d'atelier (3,4 % parmi la population exposée) et les accidents liés à l'utilisation de deux-roues motorisés (3,3 % parmi la population exposée) mais devant les accidents domestiques (2,1 %) et les accidents de voiture (1,0 %).

Au total, les accidents de la vie courante (regroupant entre autres les accidents domestiques, de sport et de loisirs) constituent la première cause des accidents déclarés au cours des douze derniers mois. Plus précisément, les accidents de sport et de loisirs sont en proportion plus souvent déclarés chez les hommes (4 % chez les hommes et 1 % chez les femmes) et ils sont prépondérants avant 26 ans.

Par ailleurs, 13,9 % des personnes interrogées victimes d'un accident au cours des douze derniers mois déclarent qu'il a eu lieu sur un terrain de sport. Les chutes (47,3 %) et les chocs (42,6 %) sont les deux principales conséquences déclarées lors de ce dernier accident.

Les sports d'équipe avec ballon, tels que le foot, le basket et le rugby, sont particulièrement représentés parmi les sports incriminés lors du dernier accident (Figure 1) ; le football constituant de très loin le premier sport déclaré par les victimes (21,6 %). Le ski représente également une activité à fort potentiel accidentel (8,4 %), ainsi que la course à pied, le vélo, la pratique d'un art martial, ou encore la gymnastique.

Les sports incriminés sont très différents selon l'âge. Les 12-25 ans sont davantage victimes

d'accident lors de la pratique d'un sport d'équipe comme le football (23,5 % contre 18,7 % parmi les 26-75 ans), alors que les 26-75 ans sont plus touchés lors de la pratique d'un sport individuel : 11,5 % pour le ski et 5,2 % pour la randonnée contre respectivement 6,3 % et 0,4 % chez les 12-25 ans.

Christophe Léon
Statisticien, chargé d'études et de recherche, INPES.

► Référence bibliographique

(1) Bourdessol H., Thélot B. Accidents : les plus fréquents sont ceux de la vie courante. In : Beck F., Guilbert P., Gautier A. *Baromètre santé 2005. Attitudes et comportements de santé*. Saint-Denis : INPES, coll. Baromètres santé, 2007 : 378-412.

Tableau 1 : Répartition de la fréquence des différents accidents par sexe

	Ensemble	Hommes	Femmes
Ensemble des accidents (n= 26 672)	9,8 %	12,1 %	7,7 %
Accidents de sport et de loisirs (dont vélo)	2,9 %	4,0 %	1,8 %
Accidents domestiques	2,1 %	2,0 %	2,3 %
Accidents de travail, d'atelier*	3,4 %	4,7 %	2,0 %
Circulation/voie publique dont			
Accidents de moto, mobylette, scooter**	3,3 %	4,2 %	1,5 %
Accidents de voiture	1,0 %	1,0 %	1,1 %
Autres accidents sur la voie publique	0,1 %	-	0,2 %

* Sur la base des actifs âgés de 16 à 65 ans (n= 15 879).
** Sur la base des personnes déclarant avoir fait de la moto, du scooter, ou de la mobylette au cours des douze derniers mois (n= 4 619).

Figure 1 : Sport pratiqué lors du dernier accident (en % des accidents de sport)

